

## **FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE STATISTIQUE POUR EXAMEN D'OPPORTUNITÉ**

### **1. Intitulé de l'enquête**

Enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière

### **2. Service producteur**

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

### **3. Service réalisant la collecte**

INSEE, Direction des Études et Synthèses Économiques, Département de la Conjoncture, Division des enquêtes de conjoncture.

### **4. Historique de l'enquête**

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label.

### **5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits**

Exécution trimestrielle de l'enquête avec parution trimestrielle des résultats correspondants dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee.

### **6. Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés**

L'objectif de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière est de fournir des informations précoces sur l'évolution de la construction immobilière, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des promoteurs.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière permet de transcrire l'opinion des promoteurs sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de la demande en logements neufs à acheter et à louer, des stocks de logements invendus, du prix de vente des logements. Les données sur les perspectives sont fournies notamment par le suivi des opinions sur les mises en chantier.

### **7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière, réalisée en France depuis 1969, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.

Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique et d'autres instituts français, les statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), les économistes et les chercheurs, les journalistes de la presse économique.

### **8. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière permet de disposer d'une vue rapide, complète et cohérente du secteur de la construction immobilière, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les statistiques classiques. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des promoteurs. L'enquête est publiée à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.

### **9. Insertion dans un système d'information**

Enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment.

### **10. Cible de l'enquête**

L'enquête est réalisée auprès de 1 000 promoteurs immobiliers.

### **11. Champ de l'enquête**

L'enquête couvre les secteurs définis par les codes NAF suivants : 70.1 A, 70.2A.

## **12. Champ géographique de l'enquête**

France métropolitaine.

Les DOM ne font pas partie du champ.

Il n'y a pas d'extension régionale.

## **13. Bases de sondage, échantillonnage**

Enquête annuelle d'entreprise dans les services.

Sondage stratifié par secteur.

## **14. Mode de collecte**

Questionnaire remis par la poste, collecte par internet programmée.

## **15. Date et périodicité de la collecte**

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière est réalisée tous les trimestres (en janvier, avril, juillet et octobre, soit le mois suivant la fin de chaque trimestre). La collecte s'effectue par voie postale de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

## **16. Contraintes imposées à l'enquêté**

La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide (la plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « supérieur, égal, baisse », ou « fort, normal, faible »). Au total, le temps de réponse à cette enquête n'excède pas le quart d'heure.

## **17. Instances de concertation (comité scientifique, de concertation, de pilotage, de suivi...)**

Pas d'instance particulière.

## **18. Exploitation et diffusion des résultats**

La diffusion des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière s'effectue notamment par le biais d'une publication dans la collection des *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le serveur internet de l'Insee. Les résultats sont également publiés par l'Insee dans le *Tableau de bord de la conjoncture en France*. Ils sont analysés dans les *Notes* et *Points de Conjoncture*. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM). Le dispositif de réponse et de retour d'informations par internet qui sera proposé à l'enquête trimestrielle de conjoncture dans la construction immobilière enrichira encore ce dispositif par la mise à disposition d'un retour d'information public personnalisé.

## **19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

La division des Enquêtes de conjoncture de l'Insee assure la production et l'analyse de toutes les enquêtes de conjoncture nationales auprès des entreprises (10 au total). L'ensemble de ces activités mobilise ainsi une équipe de 22 personnes, dont les responsables d'enquêtes chargés d'exploiter et d'analyser les résultats des enquêtes et les gestionnaires d'enquêtes responsables de la saisie et du contrôle des questionnaires.